La Charte de la diversité dans les médias audiovisuels (vidéo)

17/11/2010 à 23h32

Le Réalisateur Karim Miské, invité du magazine de l'Epra, réagit à un extrait reportage de Eugénie Barbezat, Altenantes FM : "La Charte de la diversité dans les médias audiovisuels"

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xfmvjx_la-charte-de-la-diversite-dans-les-medias-audiovisuels_news[/dailymotion]

Le 7 juillet 2010, Claude Bébéar, président d'IMS-Entreprendre pour la Cité, et Michel Boyon, président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, avaient convié les médias de l'audiovisuel à signer la Charte de la Diversité. Cette charte, au bas de laquelle seize nouvelles signatures ont été apposées ce jour-là, est un contrat moral par lequel les entreprises privées comme publiques s'engagent à devenir les représentants d'une diversité de société, assumée et intégrée, autant dans leurs équipes que dans leurs programmes, et surtout à faire de la différence une valeur positive. Michel Boyon, Kag Sanoussi, secrétaire général de la charte, Richard Senghor président du GIP EPRA, nouveau signataire de la charte, Florence Aussenac, représentante de la Radio Vivre FM, qui vient également de signer cette charte, ainsi qu'Hervé Bourges, qui préside aujourd'hui le Comité permanent de la diversité à France Télévisions, nous livrent leurs analyses des progrès accomplis et leurs ambitions quant à une meilleure représentation des

personnes issues de l’immigration dans les médias.